

Compte-rendu du conseil municipal **Séance du 27 mars 2017**

Présents : Delphine BOUCHUT, Michel BOURGIN, Roger BOYER, Pierre CARRE, Céline CHATAING, Pierre GAGNAIRE, Marie-Hélène GOUTANT-RIVIERE, Marie MELEY, Michel ROMEYER, André SUCHET, Roger-Pierre VIGNAL

Secrétaire de séance : Michel ROMEYER

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 15 mars 2017

Délibérations

Réalisation d'un emprunt

Pour assurer le financement des travaux à venir, il est prévu de contracter un emprunt. Plusieurs établissements bancaires ont été contactés. Le conseil à l'unanimité a choisi le crédit mutuel. L'offre porte sur un emprunt de 150 000 € à taux fixe de 1,25 %.

Maintien du 2^{ème} adjoint dans ses fonctions

Madame le maire donne la parole au conseil pour faire des commentaires ou remarques avant le vote. Marie-Hélène Goutant-Rivière demande des explications sur les conséquences de ce vote. Mme le maire donnent les explications nécessaires et notamment le cadre légal selon les différents cas de figures résultant du vote.

Question : souhaitez-vous que Pierre Carré soit maintenu dans ses fonctions de 2^{ème} adjoint ?

Réponse : Oui : 3 voix

Non : 5 voix

Abstention : 3 voix

Le conseil se prononce pour le non maintien de Pierre Carré dans ses fonctions de 2^{ème} adjoint.

Questions diverses

Travail en commission

Il est nécessaire d'avancer sur des «dossiers relativement urgents » dont celui de la mise en œuvre des projets liés aux différents travaux de rénovation ou mise aux normes. De façon à ne pas prendre de retard il sera proposé de réunir une commission « travaux et entretien des bâtiments, éclairage, voirie » qui aura à travailler sans délai sur les dossiers suivants :

- La route du Crozet

Cette route est étroite et dégradée. Le croisement de véhicule peut s'avérer difficile. Pour remédier à ce problème, il est envisagé de contacter la mairie

d'Estivareilles copropriétaire de cette voie pour discuter des solutions d'amélioration.

- Politique d'éclairage de la commune

La Communauté d'Agglomération Loire Forez (CALF) incite les communes de son territoire à engager des démarches pour réaliser des économies d'énergie en matière d'éclairage public.

- Mise en œuvre des travaux liés à l'accessibilité

Les devis liés à ces travaux seront rassemblés pour boucler le dossier de demande de subventions auprès du conseil départemental.

- Réfection de la voûte de l'église

Les travaux nécessaires à la consolidation de la voûte de l'église afin de la sécuriser sont prévus. Avant cela, il est nécessaire de reprendre contact avec le bureau d'étude qui avait fait le diagnostic et les préconisations.

- Dossier de demande de subvention à la Région

Les services de la Région ont repris contact avec la commune. Pour traiter le dossier, il est demandé de dissocier les différents projets et de remplir un dossier par programme...

Compte-rendu de la commission « personnel technique »

Cette commission s'est réunie le mercredi 22 mars en présence d'élus et de l'employé communal. Elle avait pour objet de mettre en place une nouvelle organisation du travail. A savoir :

- Réunion de concertation le samedi matin avec l'employé communal et les élus de la commission et tous ceux qui sont disponibles. Les tâches à prévoir seront notées sur un cahier qui restera en mairie. Une photocopie sera donnée à l'agent technique qui fera un compte-rendu la semaine suivante.
- Selon les besoins, la commission fera appel à du personnel extérieur par l'intermédiaire de l'association de promotion pour l'emploi en Haut-Forez ou les « emplois verts » mis à disposition par la CALF.
- Le référent de l'employé communal sera Michel Bourgin.

Les premiers travaux à entreprendre dans les semaines à venir :

- le balayage de la pouzzolane dans le bourg, sur la route départementale et aux abords de la maison communale
- le traitement du cimetière pour éliminer les herbes par un traitement à partir d'un produit biologique
- la pose d'une grille de récupération d'eaux pluviales à l'entrée du chemin de « César »

- la taille de la butte devant le parking de la maison communale
- la gestion de tous les imprévus...

Visite des techniciens de l'Ance-Arzon

Le mardi 21 mars, deux techniciens travaillant dans le cadre du contrat de rivière Ance-Arzon basés à Saillant ont accepté de conseiller un agriculteur en présence d'élus de la commune sur la gestion des zones humides le long de l'Andrable.

Rencontre avec la directrice service voirie et éclairage public de la CALF

La compétence « voirie et éclairage public » sera transférée à la CALF en 2018. Pour préparer ce changement, un état des lieux et un plan d'entretien seront réalisés par les services de la CALF. La commune sera déchargée de l'ensemble de la voirie. Cependant l'employé communal pourra conserver certaines tâches qui seront facturées à la communauté d'agglomération.

En matière d'éclairage public, la tendance est à l'économie. La suppression de points lumineux et l'extinction à certaines heures de la nuit pourrait être envisagées.

Réunion avec le syndicat des eaux « Velay rural » et la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE)

Cette rencontre en mairie, en présence d'élus de la commune avait pour but de mettre en lien la MAGE, organisme relevant du conseil départemental de la Loire, chargée du contrôle des lagunes et des stations d'épuration de la commune avec le syndicat des eaux qui a pris intégralement la compétence « eau et assainissement ». Le syndicat a prévu de poursuivre la mission de la MAGE en signant un contrat avec cette instance.

Réunion d'information et mise à disposition des « emplois verts »

Cette rencontre en présence de représentants de la CALF à Saint-Bonnet-Le-Château a permis d'informer les communes sur le fonctionnement futur. Ce service est poursuivi et la commune d'Apinac a réservé 2 personnes pour aider l'employé communal durant 2 jours, fin mai.

Compte-rendu de la rencontre à Estivareilles sur l'installation du Très-Haut-Débit

Cette réunion d'information concerne les travaux de desserte des hameaux d'Apinac alimentés en très Haut Débit par le point de mutualisation d'Estivareilles (Fonfrède, La Chaud des Mas, Le Crozet, Les Mas et Pommiers). Les travaux devraient prendre fin début 2018., Une réunion publique sera organisée à ce moment là..

Suivi des projets de la CALF

Il est possible de connaître les projets de la CALF et d'assister aux différentes réunions. Pour cela la Communauté d'agglomération a communiqué des codes d'accès à tous les élus pour consulter le site intranet.

Association de Développement Touristique en Haut-Forez (ADTHF)

Une rencontre avec cette association aura lieu en mairie le 25 avril à 9 H pour faire le point sur les différents sentiers de la commune et envisager une mise à jour des documents de promotion.

Fin de la séance à 22H30